DEPARTEMENT DU CHER



MAIRIE DE NANÇAY 18330

Téléphone : 02.48.51.81.35 E-mail : mairie@nancay.fr

Nombre de conseillers en

exercice:

Présents:

Votants:

Date de la convocation : 08/10/2025

Date d'affichage : 08/10/2025

OBJET: Augmentation des loyers 1 rue de l'Enclos et 1 rue de l'Huilerie

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-Préfecture le :

Publié ou notifié le :

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2025

DÉLIBÉRATION N°2025_10_008

L'an deux mille vingt-cinq

le seize octobre à dix-neuf heures,

le Conseil Municipal de la Commune de Nançay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents: Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, MARY

Messieurs BAILLY, LEFEVRE, PERRIER, RAGOBERT, URBAIN.

Excusés:/

Absents: Mesdames GUÉRU, LE BEUF,

Messieurs BARRÉ, BONNOT, IMBAULT.

Secrétaire: Madame Murielle BOUGIS.

Vu l'indice de référence des loyers du 2^{ème} trimestre 2024 : 145.17, Vu l'indice de référence des loyers du 2^{ème} trimestre 2025 : 146.68,

ce qui représente une augmentation des loyers de 1.04% à compter du 1^{er} janvier 2026,

le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'appliquer cette augmentation.

Il en résulte ce qui suit :

LOYERS MENSUELS: 2025 2026

RIBALLET Pascale 307.35 € 310.55 €

GAILLARD Séverine 254.08 € 256.73 €

Fait à Nançay, le 17 octobre 2025

La secrétaire, Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 17 octobre 2025.